

Informations de base	
2023/0212(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la décision de la commission parlementaire
Création d'un euro numérique Subject 5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro Priorités législatives Déclaration commune 2023-24	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	NAVARRETE ROJAS Fernando (EPP)	16/12/2024
		Rapporteur(e) fictif/fictive PAPANDREOU Nikos (S&D) ZIJLSTRA Auke (PFE) BARTULICA Stephen Nikola (ECR) BOYER Gilles (Renew) BOESELAGER Damian (Greens/EFA) TRIDICO Pasquale (The Left) LAYKOVA Rada (ESN)	
	Commission à fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	BERGER Stefan (EPP)	19/07/2023
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		
	Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination

	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures (Commission associée)	RADEV Emil (EPP)	25/10/2023
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux	MCGUINNESS Mairead	
Banque centrale européenne			

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
28/06/2023	Publication de la proposition législative	COM(2023)0369 	Résumé
19/10/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
19/10/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
13/11/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0212(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 133
Consultation obligatoire d'autres institutions	Banque centrale européenne
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	ECON/10/00246

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2023)0369 	28/06/2023	Résumé
Document annexé à la procédure	SWD(2023)0234 	29/06/2023	
Document annexé à la procédure	SWD(2023)0233 	29/06/2023	
Parlements nationaux			

Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé
Contribution	NL_SENATE	COM(2023)0369	26/02/2024	
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
ECB	Banque centrale européenne: avis, orientation, rapport	CON/2023/0034 JO C 000 12.01.2024, p. 0000	31/10/2023	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	05/03/2025	italian Banking Association
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	03/03/2025	EDW
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	21/02/2025	European Payment Institutions Federation
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	21/02/2025	Revolut Europa
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	20/02/2025	Sparkassen-Finanzgruppe/ESBG
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	19/02/2025	President of the Eurogroup
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	17/02/2025	Minister of Finance Germany
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	17/02/2025	SIBS
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	06/02/2025	European Banking Federation
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	06/02/2025	BANCO DE ESPAÑA
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	05/02/2025	Association of Credit Card Issuers Europe
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	05/02/2025	French Treasury
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	04/02/2025	ABANCA
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	03/02/2025	The Goldman Sachs Group, Inc.
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	30/01/2025	BNP PARIBAS CEOE - Confederación Española de Organizaciones Empresariales
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	30/01/2025	BNP PARIBAS
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	28/01/2025	Banca di Italia
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	28/01/2025	Deutsche Bank

NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	27/01/2025	Amazon Europe Core SARL
NAVARRETE ROJAS Fernando	Rapporteur(e)	ECON	16/01/2025	IMMFA
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	03/12/2024	European Association of Co-operative Banks
PAPANDREOU Nikos	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	03/12/2024	French Banking Federation
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	27/11/2024	Mastercard Europe
PAPANDREOU Nikos	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	13/11/2024	Intesa Sanpaolo
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	06/11/2024	Intesa Sanpaolo
PAPANDREOU Nikos	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	25/09/2024	European Banking Federation
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	24/09/2024	BNP PARIBAS Deutsche Bank AG Intesa Sanpaolo
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	26/02/2024	Bundesverband deutscher Banken e.V.
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	22/02/2024	DCCG
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	16/02/2024	Spanish Banking Association
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	09/02/2024	Crédit Agricole S.A.
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	01/02/2024	Nexi Group
TANG Paul	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	01/02/2024	ING bank
TERHE Cristian	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	30/01/2024	Amazon Europe Core SARL
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	29/01/2024	Amazon Europe Core SARL
TERHE Cristian	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	25/01/2024	Jaap-Henk Hoepman, Institute for Computing and Information Sciences, Radboud University
TANG Paul	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	17/01/2024	The European Digital Payments Industry Alliance (the EDPIA)
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	11/01/2024	Mastercard Europe
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	11/01/2024	Visa Europe
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	09/01/2024	European Association of Co-operative Banks
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	15/12/2023	ING Bank
TANG Paul	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	06/12/2023	Bureau Européen des Unions de Consommateurs
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	05/12/2023	Digital Euro Association e.V.
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	04/12/2023	Deutsche Bank AG
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	30/11/2023	EuroCommerce
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	29/11/2023	EuroCommerce
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	29/11/2023	Spanish Banking Association
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	28/11/2023	Asociación Española de Banca
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	27/11/2023	Nederlandse Vereniging van Banken / Dutch Banking Association
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	27/11/2023	BEUC

BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	22/11/2023	American Chamber of Commerce in Belgium
TERHE Cristian	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	LIBE	21/11/2023	Brussels Privacy Hub, VUB
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	15/11/2023	Bundesverband deutscher Banken e.V.
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	15/11/2023	BPFI
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	13/11/2023	Deutsche Bank AG
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	08/11/2023	Bundesverband deutscher Banken e.V.
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	08/11/2023	Confédération Nationale du Crédit Mutuel
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	08/11/2023	Wise Ltd
TERHE Cristian	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	LIBE	07/11/2023	European Digital Rights epicenter.works - Plattform Grundrechtspolitik
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	31/10/2023	Bundesbank
HOOGEVEEN Michiel	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	31/10/2023	Visa Europe
MACMANUS Chris	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	27/10/2023	European Central Bank
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	26/10/2023	Verbraucherzentrale Bundesverband BEUC
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	26/10/2023	European Payment Institutions Federation
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	25/10/2023	American Express Corporation
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	25/10/2023	Banco Santander, S.A.
MACMANUS Chris	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	25/10/2023	epicenter.works - Plattform Grundrechtspolitik
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	25/10/2023	BNP PARIBAS
MACMANUS Chris	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	24/10/2023	Digital Europe
MACMANUS Chris	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	17/10/2023	European Payment Institutions Federation
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	17/10/2023	European Payment Institutions Federation
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	12/10/2023	Deutsche Bank AG
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	11/10/2023	Bureau Européen des Unions de Consommateurs
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	10/10/2023	Brunswick Group Limited srl
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	10/10/2023	Amazon
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	10/10/2023	Mastercard Europe
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	26/09/2023	European Commission - FISMA - ECFIN - CONNECT
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	25/09/2023	Circle
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	25/09/2023	Fédération bancaire française
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	20/09/2023	Die Deutsche Kreditwirtschaft
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	20/09/2023	Deutscher Sparkassen-und Giroverband
MACMANUS Chris	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	20/09/2023	Finance Watch
				Bundesverband der Deutschen Volksbanken und

BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	20/09/2023	Raiffeisenbanken
BERGER Stefan	Rapporteur(e)	ECON	19/09/2023	Bundesverband deutscher Banken e.V.
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	18/09/2023	DIGITALEUROPE
BOYER Gilles	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	06/09/2023	Österreichischer Sparkassenverband
MACMANUS Chris	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	05/09/2023	Bureau Européen des Unions de Consommateurs
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	11/07/2023	European Commission

Autres membres

Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
DE MASI Fabio	06/03/2025	Finance Watch
NAVARRETE ROJAS Fernando	03/02/2025	FIA
NAVARRETE ROJAS Fernando	30/01/2025	Amazon Europe Core SARL
MANDL Lukas	24/01/2025	Volksbank
FERNÁNDEZ Jonás	05/12/2024	PROSEGUR COMPAÑÍA DE SEGURIDAD
GOMART Christophe	20/11/2024	BPCE
SCHIRDEWAN Martin	10/10/2024	Positive Money Europe
SALLA Aura	01/10/2024	Amazon Europe Core SARL
KAUCH Michael	04/03/2024	Deutscher Städtetag
FERBER Markus	22/02/2024	Deutsche Bank AG
CASTALDO Fabio Massimo	14/02/2024	Associazione Bancaria Italiana
BENJUMEA BENJUMEA Isabel	13/02/2024	Asociación de la Banca Española
BUXADÉ VILLALBA Jorge	25/01/2024	DIGITALEUROPE
BUXADÉ VILLALBA Jorge	09/01/2024	PROSEGUR COMPAÑÍA DE SEGURIDAD Vinces Consulting
KARAS Othmar	15/12/2023	Wirtschaftskammer Österreich
KARAS Othmar	30/11/2023	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA
NIINISTÖ Ville	29/11/2023	Kaupani liitto ry - Finnish Commerce Federation
FERBER Markus	28/11/2023	Ostdeutscher Sparkassenverband
KARAS Othmar	24/11/2023	Oesterreichische Nationalbank
KARAS Othmar	15/11/2023	Raiffeisenlandesbank Oberösterreich Aktiengesellschaft
KARAS Othmar	13/11/2023	Deutsche Bundesbank
FERNÁNDEZ Jonás	12/10/2023	Deutsche Bank AG
MITUA Alin	20/09/2023	Bundesverband der Deutschen Volksbanken und Raiffeisenbanken
BOYER Gilles	06/07/2023	Société Générale
FERNÁNDEZ Jonás	25/04/2023	Asociación Española de Banca

Création d'un euro numérique

2023/0212(COD) - 28/06/2023 - Document de base législatif

OBJECTIF : établir l'euro numérique et de réglementer ses aspects essentiels afin de garantir l'utilisation de l'euro en tant que monnaie unique dans l'ensemble de la zone euro.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen décide conformément à la procédure législative ordinaire et sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : la numérisation et les nouvelles technologies façonnent de plus en plus la vie des Européens et l'économie européenne. L'économie européenne devenant de plus en plus numérique, les Européens utilisent également de plus en plus de moyens de paiement numériques privés pour effectuer des transactions.

Les billets de banque et les pièces de monnaie - qui sont les seules formes actuelles de monnaie centrale ayant cours légal accessible au grand public (y compris les particuliers, les autorités publiques et les entreprises) - ne peuvent à eux seuls soutenir l'économie de l'UE à l'ère numérique. Leur utilisation pour les paiements diminue à mesure que les achats en ligne augmentent et que les habitudes de paiement du grand public s'orientent vers la grande variété de moyens de paiement numériques privés proposés dans l'UE. L'équilibre souhaitable entre la monnaie centrale et les moyens de paiement numériques privés est ainsi remis en question. Cette tendance pourrait même se renforcer à l'avenir, avec l'émergence de monnaies numériques de banques centrales de pays tiers et de stablecoins émis par des entreprises privées, qui pourraient remettre en cause le rôle de l'euro dans les paiements, dans l'UE et à l'extérieur.

Pour répondre aux besoins d'une économie qui se numérise rapidement, **l'euro numérique proposé devrait prendre en charge une variété de cas d'utilisation des paiements de détail**. Ces cas d'utilisation comprennent les paiements de personne à personne, de personne à entreprise, de personne à gouvernement, d'entreprise à personne, d'entreprise à entreprise, d'entreprise à gouvernement, de gouvernement à personne, de gouvernement à entreprise et de gouvernement à gouvernement. En outre, l'euro numérique devrait également être en mesure de répondre aux besoins futurs en matière de paiements, et notamment les paiements de machine à machine dans le contexte de l'industrie 4.0 et les paiements sur l'internet décentralisé (web3).

CONTENU : la proposition de la Commission définit **le cadre juridique et les éléments essentiels de l'euro numérique**, ce qui permettrait à la Banque centrale européenne d'introduire à terme un euro numérique largement utilisable et disponible, en complément des billets et des pièces en euros. Il appartiendra à la **BCE** de décider si et quand elle émettra l'euro numérique.

La proposition établit **l'euro numérique** et fixe des règles concernant notamment son cours légal, sa distribution, son utilisation et ses caractéristiques techniques essentielles.

Objectif de la proposition

L'objectif de la proposition est de faire en sorte que la monnaie de la banque centrale ayant cours légal reste **à la disposition du grand public**, tout en offrant un moyen de paiement moderne et rentable, en garantissant un niveau élevé de **confidentialité des paiements** numériques, en maintenant la stabilité financière et en promouvant l'accessibilité et l'inclusion financière.

Statut de cours légal

L'euro numérique se verrait attribuer le statut de cours légal, ce qui implique notamment **son acceptation obligatoire par les bénéficiaires**, sauf disposition contraire du règlement. La proposition définit une série d'exceptions à l'obligation d'accepter l'euro numérique. Cette série d'exceptions comprend le droit pour une micro-entreprise de ne pas accepter l'euro numérique, à moins qu'elle n'accepte des moyens de paiement numériques comparables. De même, une personne physique agissant dans le cadre d'une activité purement personnelle ne serait pas tenue d'accepter l'euro numérique.

Distribution de l'euro numérique

Tous les prestataires de services de paiement (PSP) agréés dans l'UE pourraient fournir des services de paiement numérique en euros, en plus des services de paiement numérique en euros de base. Les prestataires de services de paiement n'auraient **pas besoin d'une autorisation supplémentaire** de leurs autorités compétentes pour fournir des services de paiement numérique en euros. Pour distribuer les euros numériques, les prestataires de services de paiement devraient établir une **relation contractuelle** avec les utilisateurs d'euros numériques. Une relation contractuelle entre les utilisateurs d'euros numériques et la Banque centrale européenne est exclue. Les utilisateurs d'euros numériques pourraient avoir **un ou plusieurs comptes de paiement en euros numériques**, détenus auprès du même prestataire de services de paiement ou d'un prestataire différent.

La fourniture de services numériques en euros par les PSP serait limitée i) aux personnes physiques ou morales résidant ou établies dans les États membres dont la monnaie est l'euro, ii) aux personnes physiques ou morales qui ont ouvert un compte numérique en euros au moment où elles résidaient ou étaient établies dans les États membres dont la monnaie est l'euro, mais qui ne résident plus ou ne sont plus établies dans ces États membres, iii) aux visiteurs de la zone euro, iv) aux personnes physiques ou morales résidant ou établies dans les États membres dont la monnaie n'est pas l'euro sous réserve de certaines conditions, et v) aux personnes physiques ou morales résidant ou établies dans des pays tiers, y compris les territoires faisant l'objet d'un accord monétaire avec l'Union européenne.

Accès à l'euro numérique et utilisation de celui-ci en dehors de la zone euro

La proposition établit les règles régissant l'accès à l'euro numérique et son utilisation en dehors de la zone euro, selon que les personnes physiques et morales résident ou sont établies dans un État membre n'appartenant pas à la zone euro ou dans un pays tiers.

Les règles relatives aux paiements croisés entre l'euro numérique et les monnaies locales sont définies. Elles doivent faire l'objet d'un accord préalable entre la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales des pays n'appartenant pas à la zone euro.

Caractéristiques techniques

L'euro numérique serait conçu de manière à **faciliter son utilisation par le grand public**, y compris les personnes en situation d'exclusion financière ou de risque d'exclusion financière, les personnes handicapées, les personnes ayant des limitations fonctionnelles ou des compétences numériques limitées, et les personnes âgées.

Les utilisateurs d'euros numériques ne seraient pas tenus de posséder un compte de paiement en euros non numériques. L'euro numérique devrait être disponible pour les opérations de paiement en euros numériques **à la fois hors ligne et en ligne**.

L'euro numérique ne serait pas une monnaie programmable et ne pourrait donc pas être utilisé pour limiter ses dépenses ou les orienter vers des biens ou des services spécifiques; en tant que forme numérique de la monnaie unique, il devrait être **entièrement fongible**.

Rapport

La Banque centrale européenne fera rapport sur l'euro numérique dans le cadre de ses obligations d'information régulières. En outre, elle fera spécifiquement rapport au Parlement, au Conseil et à la Commission européenne sur les instruments visant à limiter l'utilisation de l'euro numérique en tant que réserve de valeur ainsi que sur leurs paramètres, en relation avec l'objectif de sauvegarde de la stabilité financière, au plus tard six mois avant l'émission prévue de l'euro numérique, et à intervalles réguliers par la suite.